

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° I-2637

présenté par

M. Mignola, M. Mattei, Mme Fontenel-Personne, M. Jerretie, M. Duvergé, M. Barrot, M. Balanant, Mme Bannier, M. Baudu, Mme Benin, M. Berta, M. Bolo, M. Bourlanges, Mme Brocard, M. Bru, M. Corceiro, Mme Crouzet, Mme de Sarnez, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, Mme Essayan, M. Fanget, M. Favennec Becot, Mme Florennes, M. Fuchs, M. Garcia, M. Geismar, Mme Goulet, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Joncour, Mme Josso, M. Lagleize, M. Lainé, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Millienne, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky, M. Philippe Vigier et M. Wasserman

**ARTICLE 24**

Supprimer l'alinéa 11.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé, par cet amendement, de renoncer pour cette année à la baisse proposée des ressources des CCI. En effet, si les réformes demandées et la baisse des ressources qui les a accompagnées étaient justifiées et a permis aux CCI d'engager réellement leur mutation (réduction de frais de structures, développement de ressources propres), il est évident que la donne a changé avec la crise sanitaire subie depuis le mois de mars dernier.

Elles ont ainsi eu un rôle actif pendant la crise et les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur elles dans ce moment. Les CCI seront importantes pour détecter et susciter les projets d'entreprises pour accompagner le plan de relance

Enfin, le rapport de l'IGF souligne qu'en-deçà de 520M€ de ressources annuelles consolidées, elles auront du mal à assumer les missions que nous leur confions.

